

La Rochelle Technopole, accompagne les entreprises

Cinq nouveaux porteurs de projets innovants, viennent d'être intégrés à La Rochelle Technopole.

LA ROCHELLE

Cinq nouvelles entreprises, ont rejoint le vendredi 12 avril, le vivier de la Rochelle Technopole. Désormais, elles pourront bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin de mener à bien leur projet innovant dans l'agglomération rochelaise.

Cette sélection a été actée par le conseil d'exploitation de la technopole, le 3 avril dernier suite aux avis du comité de sélection qui s'était réuni début mars. Six candidats étaient sur les rangs. Seulement cinq ont été retenus. Ils ont signé ce 12 avril, en présence du vice-président de la communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle, Jean-Luc Algay, une convention d'accompagnement, spécifique aux caractéristiques de chacune de leur entreprise.

Des projets aussi divers et variés que des eaux de parfum 100 % bio, une plateforme

numérique pour financer l'accession à la propriété des personnes exclues du crédit bancaire, un programme d'apprentissage de la méditation pour les enfants de 6 à 10 ans, une application web et mobile d'organisation et de suivi de travaux, enfin, un outil permettant de booster l'intelligence collaborative et simplifier les démarches internes.

23 projets déjà soutenus

Depuis sa création le 1er janvier 2018, La Rochelle Technopole a déjà soutenu 23 projets. Au 31 décembre dernier les chiffres arrêtés parlent d'eux-mêmes : 35 créations d'emplois.

Certes des projets innovants, mais c'est bel et bien également cette création d'em-

ploi qui fait partie des fondamentaux de la technopole.

«Créer cinq emplois à trois ans»

Car selon son directeur, Gilles Loir-Mongazon, « nous n'avons pas vocation à accompagner le créateur, mais le chef d'entreprise qui devra créer cinq emplois à trois ans, voire dix à 5 ans ».

La Rochelle Technopole est une régie à autonomie financière rattachée à l'Agglomération de La Rochelle, dont le territoire a toujours été tourné vers l'avenir, encore plus ces dernières années. Un partenariat au sein duquel évoluent également, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), BPI France, la Banque de France, enfin l'Université de la Rochelle.

Les espaces partagés sont à l'étroit

Les espaces de co-working, également connus sous le nom de tiers lieu ont ces dernières années, le vent en poupe. Ils sont aujourd'hui victimes de leur succès et affichent complet sur La Rochelle. Dernier en date à avoir ouvert ses portes courant février de cette année, le Co & work, situé dans le quartier de La Pallice. 200 m² sur 3 niveaux, installés dans les bureaux de l'ancienne poste du quartier, qui comprennent deux espaces de travail, pouvant accueillir chacun 25 personnes, ainsi qu'une salle de détente. Sa créatrice, Marie Ève Guizila, pense déjà à l'avenir et à l'ouverture toujours à La Pallice d'un "Fab lab". Des laboratoires de création qui selon la jeune femme, font encore cruellement défaut à La Rochelle.

Les acteurs de l'économie rassemblés

La Rochelle Technopole regroupe tous les acteurs économiques du territoire (collectivités, entreprises, universités, grandes écoles, centre de recherche..), rassemblés autour d'une démarche collective de développement économique par l'innovation. Ensemble ils ont fait le choix, d'une vision à long terme en investissant dans l'accompagnement bienveillant dès le stade de l'idée.

Yannick Picard